

repas de table d'hôte, que le public est admis à entendre quelques accords harmonieux, ou quelque solo exécuté à la hâte, dans la crainte que le bruit des cloches de Saint-Pierre, ou celui des fourchettes ne l'étouffe avant le final.

C'est vraiment traiter la musique en bohémienne errante que de lui refuser un temple où elle puisse habiter en propriétaire, et non en sollicitieuse passagère et importune.

Quelle humiliation, au milieu de la prospérité industrielle de notre ville, de ne pas trouver deux ou trois cents mille francs, à consacrer à cette institution, après avoir jeté les millions à pleines mains pour notre salle de spectacle ! Comment se fait-il, qu'au milieu de tous les legs et donations que les remords ou les regrets arrachent à quelques voyageurs d'ici-bas, il ne s'en trouve aucun pour la musique. Au moment de prendre ses passeports pour l'éternité, comment se fait-il que pas un de nos fanatiques amateurs n'ait encore songé à donner à sa fortune une aussi morale direction ? Est-il cependant un art qui intéresse aujourd'hui les masses à un plus haut degré, et qui soit un des plus grands auxiliaires de la civilisation, et même de la religion dont il est un des propagateurs les plus puissants. Nos grands compositeurs ne sont-ils pas des demi-dieux auxquels on rend le culte qu'a su leur mériter l'élévation de leur génie ! Tous les jours n'avons-nous pas des souscriptions pour ériger des statues aux illustres guerriers, aux savants, aux grands hommes, honneur de notre patrie ! Elevons donc aussi un temple où l'on puisse exécuter les œuvres admirables de ces grands prêtres de la musique, et que leurs chants sublimes fassent taire toutes les passions et toutes les ambitions qui agitent le cœur humain, et qu'ils y fassent naître des pensées plus calmes et plus consolantes pour l'humanité.

L'existence du théâtre n'est-elle pas elle-même intimement liée à l'organisation musicale du peuple ? Où est la pépinière dans laquelle vous puiserez vos chanteurs, vos musiciens, vos choristes si vous n'avez aucune école, aucune institution pour les former dès leur jeunesse, et les façonner à toutes les exigences de la scène ? C'est, sans contredit, à ce dénuement d'institutions musicales, que vous devez attribuer la rareté de vos premiers sujets et la nécessité de rétribuer, aussi chèrement que des ministres ou des ambassadeurs,